

Centres de compétences Afrique / Afrique de l'Ouest

Appel à candidature au sein de la ligne de programme DAAD «African Excellence»

Quels sont les objectifs du programme African Excellence du DAAD

L'établissement de centres de compétences universitaires de niveau international en vue de la formation du personnel technique et de direction en Afrique subsaharienne se trouve dans le contexte de la stratégie pour l'Afrique du DAAD. Il a pour objectif d'augmenter significativement la qualité et la pertinence de la formation au niveau des universités africaines dans des matières sélectionnées, de créer des capacités de recherche et de mettre en réseau les universités africaines et les instituts de recherche, de même qu'avec les partenaires allemands. L'objectif est de jouer un rôle particulier dans la promotion des futurs spécialistes et gestionnaires pour la recherche, la société et l'économie. Il faut donner aux futurs décideurs, aux professionnels et aux enseignants la possibilité de recevoir dans les centres une formation actuelle et qui correspond aux normes de qualité internationales. Parallèlement, il faut créer durablement un environnement favorable à la recherche et offrant des conditions favorables à des coopérations internationales - ainsi que l'engagement des parties prenantes. L'objectif est que chaque centre ait un impact suprarégional.

Pour ce programme, des moyens (de politique culturelle et éducative extérieure) sont mis à la disposition du DAAD par le ministère allemand des Affaires étrangères. Dans le cadre de la ligne de programme maîtresse, huit centres de compétences de différentes orientations professionnelles sont déjà financés au sein de sept centres universitaires en Afrique (www.african-excellence.de)

Les objectifs directs du programme à court et à moyen terme sont.

1. La formation de diplômés qualifiés dans des domaines socialement pertinents d'un point de vue professionnel, méthodique et personnel
2. L'amélioration de l'enseignement au niveau des universités partenaires, adapté en conséquence au contexte local et à l'état international de l'économie
3. Le développement et l'amélioration des capacités dans la recherche
4. L'implication des centres de compétences dans les réseaux avec des employeurs pertinents et des acteurs issus de la politique, de l'économie et de la société civile, pour obtenir une meilleure visibilité sociale au sein de l'Afrique de l'Ouest et en particulier au Mali et au Niger

Les objectifs mentionnés ci-dessus doivent conduire d'une part à ce que les diplômés des centres de compétences soient intégrés au marché du travail de façon adéquate à leur formation. D'autre part, ils contribuent au développement de démarches innovantes et stratégiques visant à assurer la pérennisation financière, personnelle et structurelle des centres de compétences. Par conséquent, la réalisation des objectifs du programme à long terme doit être assurée.

Les objectifs du programme à long terme sont:

1. De fournir une contribution à l'amélioration du fonctionnement de secteurs socialement pertinents dans les pays d'Afrique grâce à l'action des diplômés au niveau de postes clés dans l'enseignement, la société et l'économie et
2. De fournir une contribution à des centres fonctionnant de manière durable et compétitifs au niveau international et donc visibles au niveau de la société.

L'appel à candidature actuel s'adresse de manière ciblée aux projets de coopération des universités avec les pays d'Afrique de l'Ouest (de préférence de la Francophonie). Les soutiens financiers sont mis à disposition du DAAD via le ministère allemand des Affaires étrangères à partir de fonds spéciaux «Exil et migration».

Les mouvements d'exode en provenance d'Afrique de l'Ouest vers l'Europe via la Méditerranée et l'Atlantique ont considérablement augmenté au cours des dernières années. Outre l'instabilité politique, les conflits et les guerres, les difficultés économiques croissantes et l'absence de perspectives de grande envergure d'une partie de la population continuent également de jouer un rôle important en Afrique de l'Ouest. Les principales voies d'exode dans ce cas passent à travers le Mali et le Niger, puis le Sahara jusqu'à la côte méditerranéenne. Avec l'établissement de deux centres de compétences au niveau des universités des pays d'Afrique de l'Ouest, le DAAD souhaite créer des possibilités de formation fonctionnant de manière appliquée et durable qui contribuent à ce que les jeunes issus des régions fortement touchées par la migration puissent recevoir sur place des formations de qualité au niveau concurrentiel. Ainsi, il faut fournir une contribution visant à créer des perspectives incitant à rester, en basant les sorties de formation orientées application et solution, en véhiculant des compétences de gestion supplémentaires et des compétences non techniques et en augmentant ainsi les perspectives d'emploi des diplômés. En outre, les diplômés du centre qui accèdent à des postes clés décisifs contribuent à stabiliser les zones socialement pertinentes dans la région cible.

En raison du rôle clé des deux pays, le Mali et le Niger doivent être particulièrement pris en compte dans les projets. Etant donné que la position de sécurité actuelle rend difficile la mise en place directe de structures dans les pays, il y a la possibilité de conclure des coopérations triangulaires avec les pays voisins (comme le Burkina Faso, le Sénégal, l'Allemagne ou similaire). La possibilité d'une relocalisation et d'une expansion des activités sur place au Mali et/ou au Niger en cas d'amélioration correspondante de la situation de sécurité devrait être prise en compte lors la planification dès le départ.

Les projets de coopération universitaires à sélectionner sont accompagnés par un monitoring basé sur des indicateurs et ciblé sur des effets. On attend que les universités participantes orientent leur rapport annuel conformément aux exigences du monitoring.

Les indicateurs de programme mentionnés dans l'annexe 2 ainsi que les indicateurs spécifiques au projet à définir font l'objet du rapport annuel. Les universités avec réponse positive de subvention reçoivent tous les documents nécessaires à cet effet avec notification du contrat de subvention.

En outre, les annuels doivent fournir une description sur la façon dont laquelle le partenariat financé contribue à atteindre les objectifs et le cadre de résultat du projet.

Les candidats éligibles sont:

Une ou plusieurs universités allemandes ou leurs départements (consortiums) ou les instituts avec une université accréditée d'Afrique de l'Ouest.

Qui peut déposer une demande?

En outre, un partenariat avec au moins une université au Mali et/ou au Niger doit également exister ou être créé dans la mesure du possible.

Qu'est-ce qui est financé?

Mesures incitatives:

Ce qui est encouragé est l'établissement de 2 centres de compétences au total sous forme de coopération d'au moins une université allemande et au moins une université d'Afrique de l'Ouest dans les domaines d'application des sciences économiques et sociales (l'accent est mis sur les sciences économiques, politiques et administratives ainsi que la sociologie) et/ou les sciences de l'ingénieur (accent sur l'ingénierie environnementale) ainsi que les services sanitaires et la médecine. Pour la spécification technique du centre, une forte orientation pratique est souhaitée.

Pour atteindre les objectifs du projet, différentes mesures et activités peuvent être financées à partir des conditions de financement jointe (voir annexe 1). Outre les dépenses éligibles pour le personnel, l'équipement et les bourses, cela inclut également entre autres:

- Des mesures de préparation visant à déterminer les partenaires de coopération et l'approfondissement de la coopération pour l'université partenaire allemande ou ouest-africaine
- Elaboration de programmes (ateliers, etc.)
- Classes d'été
- Supervision des mémoires de master
- Stages
- Short courses et cours de développement du personnel
- Poste d'enseignant à court terme (mobilité et séjour)
- Les séjours et la mobilité de chargés de cours et personnel du projet à des fins administratives et de coordination
- Le financement de la recherche dans une certaine mesure (avant tout pour les travaux de master)
- L'infrastructure et l'équipement dans une certaine mesure
- Séjours de recherche de chercheurs et étudiants de master au niveau des universités partenaires
- Echange d'étudiants entre l'université allemande et l'université ouest-africaine
- Mise en œuvre d'ateliers et conférences (conférences du réseau)
- Mesures de marketing
- Composants d'e-learning

Période de financement:

La période de financement prévue est de 5 ans (sous réserve de la mise en place de fonds par le Ministère allemand des Affaires étrangères, les fonds spéciaux actuels sont accordés pour 2 ans, une conversion ultérieure dans le programme de contrôle des centres de compétences du DAAD est prévue). L'objectif est un début de financement encore en 2017 (phase de financement jusqu'au 31.12.2021). Une deuxième phase de financement de cinq ans est planifiée.

Soutien financier:

Ce qui est prévu est un volume de financement dans l'année de mise en place et la 1ère année suivante (2017 et 2018) de 300.000 euros à chaque fois et de 400.000 euros en principe au cours des années qui suivent.

Le projet est financé dans le cadre d'un financement complet.

Quelles disciplines sont financées?

Le programme est ouvert aux disciplines suivantes:

- Sciences économiques
- Sciences politiques

	<ul style="list-style-type: none"> • Sciences administratives • Sciences de l'ingénieur à dominante ingénierie environnementale • Système de santé publique et Public Health
Quels groupes cibles sont financés?	Étudiants, diplômés, doctorants, chercheurs, chargés de cours, agrégés/enseignants universitaires, personnel administratifs.
Quelles conditions-cadres doivent être remplies?	<p>Pour le dépôt de la demande, les conditions cadre ou exigences suivantes s'appliquent:</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'implication d'au moins une université du Mali ou du Niger dans le réseau à mettre en place • Au moins un projet doit être établi dans un pays francophone d'Afrique de l'Ouest
<p>Procédure de demande</p> <p>a) Mesure de préparation</p> <p>b) Proposition de projet</p>	<p>La procédure de demande est échelonnée en:</p> <p>a) Mesures pour le démarrage du projet</p> <p>b) Proposition de projet</p> <p>Pour déterminer le partenaire de coopération et approfondir la coopération, les universités peuvent dès maintenant solliciter des fonds auprès du DAAD pour le démarrage du projet (voyages pour accords de coopération, pour être plus bref, le projet d'ateliers imminents, etc.). La demande doit être remise de manière informelle par e-mail auprès du DAAD.</p> <p>En l'occurrence, les dépenses de voyages et séjour de membres de l'université allemande dans la région cible africaine et/ou une contre-visite du partenaire africain sont admissibles au financement (facturation conformément à la loi fédérale allemande sur les frais de déplacement (Bundesreisekostengesetz - BRKG), en règle générale, les voyages en train de deuxième classe, les vols en classe économique).</p> <p>La demande doit démontrer la démarche recherchée dans une brève esquisse de projet (y compris la mise en réseau envisagée avec le Mali et/ou le Niger, un calendrier et un calcul des fonds) qui présentent le partenaire du projet et décrivent les activités de préparation/mesures nécessaires à la planification et leurs objectifs.</p> <p>Les taux de la loi fédérale allemande sur les frais de déplacement s'appliquent.</p> <p>Les critères pour la sélection des mesures de préparation sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'importance et la pertinence pratique de l'idée du projet pour la région cible et le bénéfice technique; • La mise en réseau déjà vérifiable avec les partenaires africains (également dans d'autres programmes); • L'expérience du demandeur en matière de coopération; • La planification réaliste du calendrier et du budget. <p>Au plus tard deux mois après l'achèvement des mesures préparatoires, un rapport doit être présenté au DAAD qui décrit de façon détaillée la mesure de préparation, qui confronte les objectifs à la réussite et contient une feuille de route.</p>

La **demande commune** du partenaire de coopération doit être remise **dans son intégralité** et **dans les délais fixés** via le portail en ligne du DAAD (<https://portal.daad.de/irj/portal>).

Le dépôt de demande doit être appuyé par la direction de l'université des deux côtés. La demande doit être en anglais.

La contresignature de la demande par tous les partenaires au projet est obligatoire. Les documents prévus à cet effet (annexe 07 et 08) sont mis à disposition sur la page d'accueil de l'appel à candidature et doit être adressée dans le portail sous forme d'annexe PDF lors de la présentation de la demande.

Dossier de candidature pertinent pour la sélection:

1. Description du projet constituée de:

- a) Description de la situation initiale ou du contexte, données du problème et motif de développement
- b) Groupes cibles directs et indirects, le cas échéant, et emploi du personnel prévu (implication des chercheuses et chercheurs allemands et étrangers)
- c) Objectifs du projet: Brève description des effets recherchés (Outcomes) du projet
- d) Conception du projet: Aperçu du contenu des cours (première ébauche pour la structure et le contenu du cursus de master prévu). Aperçu de la mise en réseau avec le Niger et/ou le Mali pour la 1^{ère} phase du projet de cinq ans et les autres étapes de fond éventuelles pour une autre deuxième phase éventuelle de 5 ans. La description doit expliquer comment le projet contribue à atteindre les objectifs du programme des centres de compétences en Afrique. Elle contient, en outre, une explication spécifiant quelles réalisations spécifiques au projet doit mener à quelles conséquences. Veuillez exposer à quel moment et quelles activités du projet doivent être mises en œuvre pour obtenir les résultats. Les résultats, effets et activités doivent être transférés à la matrice-cadre (Annexe 3). Il faut y compléter un à deux indicateurs pertinents aptes à spécifier et mesurer les résultats et les produits du projet. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans la «recommandation de planification du projet orienté effet et recommandation de monitoring» (annexe 2).
- e) Aperçu via le partenariat et ses activités en ce qui concerne la possibilité de mise en réseau avec le Mali et/ou le Niger
- f) Risques pour la réussite du projet: présentation des conditions cadres favorisant et entravant le projet, ainsi que les risques susceptibles d'influencer la réussite du projet.

2. Informations relatives au partenaire du projet

La ou les institutions partenaires allemandes et l'université en Afrique de l'Ouest doivent transmettre les informations suivantes:

- a) Un aperçu des coopérations internationales à ce jour et les résultats de la collaboration;
- b) Le personnel universitaire en place et l'infrastructure au niveau de l'université en Afrique de l'Ouest, en particulier l'orientation technique prévue du programme;

- c) L'engagement des deux universités, l'infrastructure et les ressources humaines disponibles se trouvant à disposition doivent être clairement indiquées;
- d) Les informations relatives aux contacts réseau existants (universitaire, mais en fonction de l'orientation professionnelle, avec les secteurs public et privé également, ainsi qu'avec la société civile).

En outre, le cas échéant, des informations relatives à un partenariat déjà en place avec une université au Mali et/ou au Niger.

3. Des indications relatives aux **accords** déjà pris avec le partenaire respectif (copies de contrats ou d'accords).

4. Une brève description, le cas échéant, d'autres projets et activités du demandeur en cours ou finalisés en rapport avec le projet ici proposé au niveau du contenu et en raison des partenaires concernés.

5. Un **plan de financement** avec calcul des recettes et des dépenses prévues pour les cinq premières années est nécessaire tant pour la contribution de l'université allemande que pour celle de l'université africaine. En l'occurrence, le plan de financement doit être utilisé à partir du portail en tenant compte des «Indications sur la manière de remplir le plan de financement» (voir annexe 4).

6. Un **concept des anciens élèves** en tenant compte de la durabilité et de la mise en réseau nécessaires avec le Mali et le Niger.

7. Un **plan de développement du personnel** pour le personnel universitaire, administratif et technique au niveau de l'université d'accueil, tenant compte de la pérennisation nécessaire et de l'inclusion du personnel du Mali et du Niger (par exemple, des mesures visant à fidéliser le personnel en mettant particulièrement l'accent sur le département concerné).

8. Un **concept visant à pérenniser le programme de master** et la pérennisation universitaire au-delà de la période de financement (y compris la coopération avec le Mali et le Niger) à la fois financièrement et structurellement

9. Un **calendrier** pour les mesures/activités prévues dans les phases de préparation et de mise en œuvre pour la période de financement de cinq ans.

La demande – y compris tous les documents mentionnés ci-dessus – doit être déposée pour le 31 août au plus tard auprès du DAAD **comme décrit ci-dessus.**

Les **documents de demande mentionnés ci-dessus pertinents pour la sélection sont des documents obligatoires qui doivent être disponibles jusqu'à la date limite.** Les documents à remettre doivent être désignés et numérotés conformément à cette directive.

Après la date limite, aucun document en provenance du DAAD ne pourra être exigé et aucune communication ultérieure ni modification ne peut être prise en compte pour la sélection, même au niveau du plan de financement. **Les demandes incomplètes sont exclues du processus de sélection.**

Date limite de demande

La date limite de demande est le **31/08/2017**.

Quels sont les critères de sélection?

Une commission de sélection nommée par le DAAD, composée de spécialistes scientifiques et experts (professeurs HS) décide des propositions complètes.

Les critères de sélection sont :

- La pertinence du projet pour atteindre les objectifs (caractère innovant visant à promouvoir le développement des capacités dans la région cible, orientation de l'application et conditions sociales);
- L'adéquation de l'université en Afrique de l'Ouest et de son environnement pour un projet de coopération international et régional (tenant compte des possibilités d'intégration des groupes cibles du Niger et du Mali);
- L'expertise existante des deux partenaires dans la spécialité;
- Les expériences de coopération avec des partenaires potentiels en Afrique de l'Ouest (notamment au Mali et au Niger);
- La plausibilité du plan de financement et l'utilisation efficace des fonds;
- Le potentiel d'expansion / impact régional.

Les projets particulièrement éligibles sont:

- Ceux qui entraînent une connexion durable des institutions partenaires participantes;
- Dont la réalisation par les décideurs compétents au niveau des universités est activement soutenue par les pays partenaires et peuvent présenter un engagement démontrable (également du pays d'accueil) (indicateurs);
- Qui visent une visibilité sociale élevée au niveau national et international;
- Qui présentent un concept de développement clair du personnel en ce qui concerne la qualité et la quantité de l'enseignement et de l'administration, mais également en ce qui concerne une viabilité à long terme (Ownership);
- Qui développent des perspectives stables pour d'autres possibilités de financement et sources de revenus une fois le financement du DAAD expiré;
- Qui sont orientés de telle sorte qu'une expansion du projet au Mali et/ou Niger est concevable;
- Qui veulent établir le centre dans un pays francophone d'Afrique de l'Ouest.

Interlocuteurs et autres informations

Deutscher Akademischer Austauschdienst
Office allemand d'échanges universitaires
Referat P31 – Hochschulstrukturförderung in der Entwicklungszusammenarbeit
Kennedyallee 50
53175 Bonn

Interlocutrice:
Dr. Dorothee Weyler
E-Mail: weyler@daad.de
Téléphone: +49 (0)228 882 115

Annexes relatives
à l'appel à candida-
ture

1. Conditions de financement (y compris cadre de financement et exigences)
2. Recommandation relative au monitoring axé sur l'action
3. Modèle de matrice de cadre logique
4. Indications sur la manière de remplir le plan de financement
5. Honoraires dans les projets à l'étranger
6. Approbation de l'université allemande
7. Approbation de l'université étrangère

Financé par



Auswärtiges Amt